

Réunion d'informations à la mairie de Pégomas le mardi 24 novembre – Collège à Pégomas

Étaient présents:

Mme Paganin, Mr Leroy et Mme Giorni pour le CD06. M. Viaud de la CAPG.

Le maire de Pégomas Mr Pibou, ainsi que Mme Ferrero et M. Milcent, élus de la commune. Les élus de la Roquette: Mme Sonia Fregeac élue aux écoles et Mr Lucien Cruzaleb élu au sport et la jeunesse.

Le représentant du député parlementaire Mr Macario.

Présent le collectif des parents d'élèves du Val de Siagne : Sylvie Delizy Reynaud pour Auribeau, Benoit Milcent de Pégomas et Jean Marc Stinzy pour la Roquette, ainsi que Christelle Leconte, Julie Creach, Ariana Aman, parents d'élèves de Pégomas (l'APE-GO !!!).

Suite à un appel d'offre infructueux, Mr Leroy nous annonce l'officialisation de l'envoi des nouveaux appels d'offres ce mardi 24 novembre 2015 à 13h23 par le Président du Conseil Départemental Mr Ciotti.

Cela devrait paraître en presse ce vendredi ou au plus tard lundi 30 novembre.

Le maître d'œuvre sera le Conseil Départemental. **La livraison est reportée à la rentrée 2018.**

Ce report de la rentrée en 2018 va encore bousculer le planning prévisionnel des parents pour savoir dans quel collège ils vont inscrire leur enfant.

Montant des travaux sans la piscine mais avec un gymnase : 24 400 000€ HT.

La structure du terrain peut emmener des frais supplémentaires.

Gymnase catégorie C demande une participation financière de 900 000 euros, accordée par la CAPG.

Beaucoup de congratulations envers Eric Ciotti, Jérôme Viaud et Monsieur Pibou et enfin des remerciements au collectif et aux parents d'élèves.

Monsieur Viaud, en tant que président de la CAPG, nous a rappelé les informations données à la dernière réunion sur la notion de schéma aquatique et son étude, ce qui met la construction de la piscine en suspend, voir annulée en raison de la configuration géographique de la commune de Pégomas au sein de la CAPG. Il rappelle que le collectif sera intégré à l'étude et suivra l'audit auprès du bureau d'études chargé de l'étude sur la nouvelle piscine. L'ouverture des plis doit se faire dans les jours qui viennent afin de choisir le bureau d'étude qui sera chargé de cette enquête. Le président, monsieur Viaud se donne 24 mois pour donner une réponse concernant la piscine.

La réalisation de la piscine est suspendue au niveau de son emplacement initial sur le site du collège, ce qui oblige le déplacement de la chaudière vers le bâtiment du collège.

Mais l'emplacement reste libre pour l'instant.

L'espace aquatique (piscine du grand bleu) est une compétence récupérée par la communauté d'agglomération des Pays de Lérins (CAPL), d'après les dires de M. LEROY c'est une bonne nouvelle.

Il a été souligné par Benoît la nécessité de bassin nautique conformément à la circulaire et ceci pour éviter les noyades de nos enfants.

En décembre, le raccordement de réseaux sera effectué.

En aparté, Mr Leroy évoque la possibilité de nouvelles mesures et ce suite aux récentes inondations. Le préfet apporterait certaines modifications au projet. Ce qui pourrait entraîner des dépenses supplémentaires.